



AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : Centre Equestre Et De Randonnées Ain Amyer

Date : 23-24 et 25 Février 2024

Lieu : Km 2, Route D'immouzer Fès-Maroc

- CSO 1*
 CSO 2*
 CSO 3
 CND
 CJC
 Coupe du Trône

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclue la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait, le 19/Janvier/2024

Le Président Du
Centre EQUESTRE ET
De Randonnées
AIN AMYER Fes



BADIA FAKIR
Directeur Général
S.F.R.M.S.E

Rabat, le 30 JAN. 2024

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

III- INFORMATIONS GENERALES

1- Organisateur

Nom : C.E.R.A.A Fès.

Adresse : Km 2, Route D'immouzer Fès-Maroc

Téléphone : 0535606421

Email : azzmsefer@yahoo.fr

2- Comité d'organisation

Président de l'événement : Mr Benharbet khalid

Secrétariat du concours : Mlle Ajdar Noura

Téléphone : 0631850920

3- Directeur de l'événement

Nom : Mr Msefer Azzeddine

Téléphone : 0661174404

Email : azzmsefer@yahoo.fr

4- Médecin de service

Nom : protection civile

Téléphone :

5- Délégué Vétérinaire (concours)

Nom : Dr Merrouni Ahmed

Téléphone : 0661380628

6- Vétérinaire de permanence

Nom : Dr Merrouni Ahmed

Téléphone : 0661380628

7- Maréchal ferrant

Nom : Mr Riffi Driss

Téléphone : 0670138156

IV - CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1- Carrière de Concours

Dimension : 60m/50m

Type de sol : sable blanc à base de silice

2- Carrière de détente

Dimension : 20m/50m

Type de sol : sable de Meknès

3- Ecuries

Type de boxes :

Dure : 5000H

Démontables : 4000H

Dimensions boxes : 3m/3M

Responsable Hébergement : Nabil

Téléphone : 0608801196

4- Programme

Date d'ouverture des écuries : 21 Février 2024

N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	23.02.24	9h	1.10.....1.15m Amateur	Deux Phases FRMSE 274.2.5 2 Chvx /Cav
2			1.10.....1.15m	Deux Phases FRMSE 274.2.5 2 Chvx/Cav
3			Barbe et Arabe barbe	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1 3 Chvx/cav
4			1.20.....1.25m	Difficultés Progressives FRMSE 269.5 2 Chvx/Cav
5			1.30.....1.35m	Deux Phases FRMSE 274.2.5 2 Chvx/Cav
6	24.02.24	9h	1.20.....1.25m	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
7			1.30.....1.35m	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 2 Chvx/Cav
8			UI3	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 2 Chvx/Cav
9			UI8	Deux Phases FRMSE 274.2.5 2 Chvx/Cav
10			UI21	Deux Phases FRMSE 274.2.5 2 Chvx/Cav
11			1.10.....1.15m Amateur	Difficultés Progressives FRMSE 269.5 2 Chvx/Cav
12			1.10.....1.15m	Difficultés Progressives FRMSE 269.5 2 Chvx/Cav
13			Barbe et Arabe barbe	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1 3 Chvx/Cav
14			Coupe du trône	Barème A au chrono 238.2.1 3 ou 4 cav/eq/club Max 2 Eq/Club Qualificative
15			25.02.24	9h
16	1.10.....1.15m Amateur	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 2 Chvx/Cav Qualificative		
17	Barbe et Arabe barbe	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1 3 Chvx/Cav Qualificative		
18	UI3	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 2 Chvx/Cav Qualificative		
19	UI8	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 2 Chvx/Cav Qualificative		
20	UI21	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 2 Chvx/Cav Qualificative		
21	1.20.....1.25m	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 2 Chvx/Cav Qualificative Senior Intermédiaire		
22	1.30.....1.35m	OPEN GRAND PRIX Barème A au chrono FRMSE 238.2.2 2 Chvx/Cav Qualificative Senior Intermédiaire		

Le Président Du
Centre ÉQUESTRE Et
De Randonnées
AIN AMYER Fes

